PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES
DESCRIPTION DE POSTE

I. Intitulé du poste

Titre :	Consultant pour l'élaboration des diagnostics et plans d'action locaux de sécurité
Lieu de travail :	Tunis, Tunisie
Superviseur:	CTP Projet
Durée du contrat :	60j étalés sur 06 mois
A partir de:	Mars 2020

II. Contexte organisationnel

Depuis 2011, le ministère de l'Intérieur a amorcé de nombreux chantiers de réforme substantifs à travers des ententes bilatérales et multilatérales. De fait, les évènements de janvier 2011 ont enclenché un large sentiment de nécessité d'ajuster les appareils de l'État aux besoins réels du pays notamment en matière de sécurité.

La nouvelle constitution du pays, adoptée en janvier 2014, stipule dans son article 19 que "*La sûreté nationale est républicaine ; ses forces sont chargées de maintenir la sécurité et l'ordre public, de protéger les individus, les institutions et les biens, et d'exécuter la loi dans le respect des libertés et de la neutralité totale*". À travers cet article, le ministère de l'Intérieur tunisien se voyait dans la nécessité de développer un nouveau modèle de prestation de services des forces de sécurité intérieure adapté aux besoins actuels et visant d'améliorer la confiance et la relation police-citoyen.

Dans le cadre d'un projet de support auprès des forces de sécurité de Tunisie, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) soutient le ministère de l'Intérieur de la Tunisie depuis 2013. À travers ce projet, diverses activités furent implantées afin de faciliter la transformation des forces de sécurité de Tunisie par l'adoption d'une orientation axée sur le service à la population et une plus grande professionnalisation des effectifs.
Le projet répond au besoin de contribuer à l'émergence d'une police professionnelle, proche des citoyens, respectueuse de l'État de droit et des valeurs démocratiques et qui rend compte de son action. Ceci est fait, à travers :

- La création des comités locaux de sécurité dans les régions pilotes en tant que mécanisme et outil de concertation entre la police et les acteurs locaux ;
- Une plus grande sécurisation des milieux de vie par le développement de plans locaux de sécurité, la cartographie de la criminalité et le développement d'approches préventives ;
- Des travaux de réhabilitation dans les six commissariats pilotes afin d'intégrer les grands principes de respects des droits humains et de transparence dans l'architecture d'un commissariat ;
- Le développement d'outils tels qu'un tableau de bord de gestion pour faciliter le travail des cadres des commissariats pilotes et permettre une plus grande communication entre les commissariats et les communes et le ministère de l'Intérieur ;
- La tenue de sondage afin de mesurer annuellement le niveau de satisfaction tant de la population desservie que des forces de sécurité ;

- Le renforcement du cadre juridique et institutionnel afin d'améliorer la coordination entre les acteurs aux niveaux national et local ;

L'introduction de la police de proximité représente une réforme majeure des forces de sécurité intérieure et devrait permettre de répondre aux attentes de la population, mais également aux recommandations à venir des institutions nationales de droits de l'homme (commission nationale des droits de l'homme ; instance nationale de prévention de la torture ; Instance Vérité et Dignité) pour garantir la conformité des actions de la police avec le nouveau cadre des institutions démocratiques, ainsi que la non répétition des graves violations de droits de l'homme commises avant la Révolution.

Le PNUD a assisté le ministère de l'Intérieur à organiser une série d'activités qui avaient comme finalité de :

1. Définir les grandes orientations du modèle de police de proximité en Tunisie ;
2. Identifier les actions et changements organisationnels qui contribueront au succès du modèle. Ces zones toucheront tant l'aspect formation que la dimension éthique ;
3. Identifier et former au sein des forces de sécurité en Tunisie des agents de changement qui suivront et soutiendront le processus de gestion de changement au sein de la police ;
4. Établir une politique ministérielle présentant les éléments primordiaux afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie ;
5. Mettre les recommandations de la politique ministérielle en exécution, en premier lieu au niveau des 6 commissariats pilotes et en second lieu, à partir de 2014, appuyer le Ministère de l'Intérieur pour généraliser la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie.

A l'heure actuelle, après le succès réalisé pour l'implantation du concept de police de proximité dans huit zones pilote, le ministère de l'Intérieur tunisien se situe face à une volonté de généraliser cette nouvelle doctrine sur l'ensemble du territoire tout en tirant profit des leçons apprises lors de la phase pilote et des expériences étrangères.

De ce fait, Médenine a été choisi en tant que gouvernera pilote où 8 nouveaux postes pilotes seront réhabilités. Dans l'optique et pour se familiariser avec les différents mécanismes permettant une meilleure proximité avec la population, les diagnostiques locaux de sécurité se veulent une pièce maitresse dans la connaissance des enjeux de sécurité par localité.

Un diagnostic local de sécurité se définit telle une approche systématique et rigoureuse permettant d'évaluer l'étendue et de cerner les causes des problèmes de criminalité et d'insécurité dans une municipalité ou un quartier. Elle met à contribution toute une gamme de sources d'information de diffèrent intervenant dans la région (Police Nationale, Garde Nationale, institutions publiques, société civile ect…)

Dans ce cadre, le PNUD entend recruter un consultant pour l'élaboration des huit diagnostiques et plans d'action locaux de sécurité des six nouvelles localités de Médenine.

II. Définition de la mission d'élaboration d'un diagnostic local de sécurité

Une des premières actions du CLS est l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité (DLS) afin d'établir un audit de l'ensemble des problématiques de sécurité affrontées sur son territoire de compétence.

Le DLS se définit comme une approche systématique et rigoureuse permettant d'évaluer l'étendue du crime et de cerner les causes de la criminalité et d'insécurité dans une municipalité ou un quartier. Il met à contribution toute une gamme de sources d'information, notamment les renseignements provenant de la police, les données compilées par diverses institutions et organisations de la société civile, les sondages effectués auprès de victimes et les consultations des citoyens, dans le but de parvenir à une appréciation de l'ampleur des facteurs criminogènes existant au plan local et de convenir de manière inclusive et concertée des priorités et d'un plan d'action » (CIPC)

Une fois ce diagnostic effectué, le CLS peut ensuite déterminer un plan d'action afin d'aligner ses décisions et ses actions futures. La mise en œuvre d'un DLS peut durer de 3 mois à 1 an, en fonction de l'étendue de l'information à inclure dans l'analyse. Évidemment, une des principales barrières à la conduite d'un diagnostic est la disponibilité et surtout le partage de l'information.

L'information nécessaire à la confection du diagnostic provient généralement de deux sources principales : données quantitatives et qualitatives.

Données qualitatives

Entretiens semi-directifs, réunions, observations, interviews, ateliers, conférences, focus groups, enquêtes de victimation etc…

Données quantitatives

Enquêtes par questionnaire ; analyse statistique et cartographique des crimes et délits ; analyse statistique des incivilités, enquêtes téléphoniques aléatoires, données sociodémographiques, analyse comparative, analyse statistique des crimes et délits, analyse de documents, études universitaires, etc.

Une fois le diagnostic local de sécurité effectué, le comité local de sécurité peut structurer sa planification d'activités en s'appuyant sur les résultats obtenus. Les priorités du plan d'action découlent de ces résultats. Il est important de souligner que la justesse du plan d'action est tributaire de la qualité et la profondeur d'analyse du DLS.

Ce même plan d'action doit posséder certaines caractéristiques afin d'assurer son succès : il doit être spécifique, partagé, échelonné sur le temps et évaluable.

D'autre part, le plan d'action doit être fait avec minutie, puisque ce dernier améliorera les résultats, la performance et l'optimisation des ressources, en plus de mobiliser les partenaires. Quoi qu'il soit présenté de façon linéaire.

III. Responsabilités

Sous la supervision du conseiller technique principal (CTP), le consultant réalisera les tâches suivantes :

- Faire des entrevues avec les différents représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- Faire des entrevues avec les différents représentants des huit postes pilote ;
- Faire des entrevues avec les différents représentants du gouvernera de Médenine et ;
- Faire des entrevues avec les différents représentants de la société civile actif dans les huit localités pilotes ;
- Revue, collecte et analyse des données liées à la criminalité, à la violence à l'égard des femmes et à l'extrémisme violent et leurs impacts sur le sentiment de l'insécurité au niveau des huit communs pilotes
- Compiler les différentes informations reçu et l'élaboration des huit diagnostics locaux de sécurité ;
- Rédaction des plans d'action de sécurité avec les différents Comités locaux de sécurité basé sur le DLS.

II. Note méthodologique

D'un point de vue méthodologique, le travail demandé sera scindé sur deux grandes étapes :

- Le diagnostic local de sécurité (DLS) à partir des analyses quantitatives et qualitatives.
- Le plan d'action local de sécurité qui répondra aux différents problèmes soulevés lors de la première partie à partir des analyses qualitatives.

1- Les livrables : Au terme de la mission le consultant est appelé à présenter les livrables suivants :

- ✓ 8 diagnostics locaux de sécurité dans les 8 localités suivantes : Médenine Nord, Médenine Sud, Béni Khedache, Sidi Makhlouf, Boughrara, Zarzis, Houmt Souk, et Ben Guerdane.

- ✓ 8 plans d'actions locaux relatifs aux localités précitées**.**

D'une manière générale, le même plan doit être adopté pour les 8 DLS et qui sera articulé comme suit :

Introduction
I- Présentation de la commune/localité :
Historique
Population
Caractéristiques sociaux économiques
II- Les facteurs d'insécurité dans la localité
1-D'un point de vue quantitatif
2- D'un point de vue qualitatif
Constats

Les plans d'action locaux de Sécurité doivent respecter le plan suivant :

Introduction :
I- Présentation de la méthodologie et des outils de recueil des données
II- Le plan d'action
Action 1 : Objectifs, Bénéficiaires, justification
Action 2, Objectifs, Bénéficiaires, justification ….
Conclusion / recommandations

<u>Diagnostic local (2 localités) Médenine Nord et Médenine Sud</u>

1- Le recueil des données quantitatives

Pour la réalisation du diagnostic, un tableau Excel à suivre (Tableau 1, annexe 1) contenant les données quantitatives relatives aux différentes interventions de chaque poste pilote.
Les données seront par la suite traitées et regroupées pour identifier les types des crimes dans chaque localité. Nous cherchons également à identifier la cartographie des crimes par rapport à chaque quartier à titre d'exemple :

	Médenine Nord (Police)			
Tranche d'âge	Quartiers Hara	Quartier Cité Hédi Chaker	Quartier 3	Quartier 4 Etc.
Cambriolage	X % (nbr)	X % (nbr)	X % (nbr)	(nbr)
Braquages				
Immigrations				
Contrebande				
Etc.				

2 - Le recueil des données qualitatives

Pour consolider les données quantitatives des entretiens doivent être planifier avec les responsables du poste pilote de Médenine sud.
Les questions porteront d'une manière générale, sur les types de crimes, l'approche préventive, le degré d'engagement des citoyens, les difficultés dans le milieu urbain de Médenine ça sera également une opportunité pour savoir les quartiers touchés par la délinquance et l'extrémisme violent.

Après une présentation des données relatives à la délégation du Médenine Sud, le nombre des habitants, les caractéristiques socioéconomiques, l'espace géographique de la localité, le consultant doit présenter des statistiques relatives aux crimes et leur typologie en suivant le même tableau avec les mêmes rubriques.
Pour les données qualitatives le consultant doit opter à un entretien semi directif avec les différents acteurs.
Le plan sera, *à priori* ainsi :

Introduction
I- Présentation de la commune/localité :
Historique
Population
Caractéristiques sociaux économiques de la localité 1 Médenine Nord
Caractéristiques sociaux économiques de la localité 2 Médenine Sud
II- Les facteurs d'insécurité dans la localité Médenine Nord
1-D'un point de vue quantitatif
2- D'un point de vue qualitatif
III- Les facteurs d'insécurité dans la localité Médenine Sud
1-D'un point de vue quantitatif
2- D'un point de vue qualitatif
Constats / Recommandations

<u>Diagnostic local de sécurité (2 localités) Boughrara et Djerba Houmt Souk</u>

Après une présentation de deux délégations, le consultant doit entamer une présentation des résultats quantitatifs recueillis à partir du tableau précité (annexe1). Avec possibilité d'ajout d'autres catégories de crimes puisque le contexte n'est pas le même que celui des autres localités puisqu'il s'agit de deux localités touristiques mais également avec une présence des caractéristiques d'un milieu périurbain voir même rural (la Ghaba).

Introduction
I- Présentation de la commune/localité :
Historique
Population,
Caractéristiques sociaux économiques de la localité 1 Houmt Souk
Caractéristiques sociaux économiques de la localité 2 Boughrara
II- Les facteurs d'insécurité dans la localité Houmt Souk
1-D'un point de vue quantitatif
2- D'un point de vue qualitatif
III- Les facteurs d'insécurité dans la localité Boughrara
1-D'un point de vue quantitatif
2- D'un point de vue qualitatif
Constats / Recommandations

<u>Le plan d'action local pour les (2 localités) Zarzis et Ben Guerdane)</u>
Plan provisoire du travail :
Introduction :
I- Présentation de la méthodologie et des outils de recueil des données
II- Le plan d'action
Action 1 : Objectifs, Bénéficiaires, justification
Action 2 ….

Conclusion / recommandations

Une fois les DLS validés par le CT du projet, chaque CLS commencera ainsi à structurer sa planification d'activités en s'appuyant sur les résultats obtenus. Pour atteindre cet objectif le consultant doit procéder ainsi :

Une réunion de travail sous forme d'un atelier avec chaque CLS pour :

- ✓ Présenter les résultats obtenus du DLS
- ✓ Entamer un travail de compréhension commune de l'approche préventive : quelle est votre compréhension de l'approche préventive ?
- ✓ Comment peut-on prévenir les problèmes identifiés lors de notre DLS ?
- ✓ Comment peut-on concevoir un plan d'action ?
- ✓ Quelles sont les opportunités disponibles actuellement dans votre commune pour établir un PALS et répondre aux ainsi aux besoins déjà identifiés lors du DLS.
- ✓ Quelles sont les menaces ?
- ✓ Quel type de crime doit on traiter en premier lieu, dans quel quartier et avec quelle tranche d'âge / Doit-on travailler avec les mères, les jeunes les parents, la femme etc.

Le consultant doit adopter une approche participative lors des réunions avec les différents acteurs impliqués dans la réalisation de la mission afin de garantir un consensus des différents partenaires (autorité locale, OSC, Forces de l'ordre …) sur le plan d'action.
Après ce cycle des réunions le consultant doit fournir une conception du premier « Draft » du PALS pour chaque CLS. Ce *draft* qui sera présenté et discuté avec le Comité Technique du projet. Puis, une fois validé, nous le présenterons de nouveau aux CLS pour une validation définitive.
Exemple d'un tableau à remplir par les acteurs locaux pour définir le plan d'action local de sécurité.

Action	Objectifs	Bénéficiaires	Dates	Responsables	Moyens et logistiques
1	A ….. B…..		Juin 2020	Exemple : Association X Direction X	
2					
3					

<u>Plan d'action local (2 localités) Sidi Makhlouf et Béni Khedache</u>

Introduction :
I- Présentation de la méthodologie et des outils de recueil des données
II- Le plan d'action
Action 1 : Objectifs, Bénéficiaires, justification
Action 2
Action n etc.
Conclusion / recommandations

Le plan d'action de deux localités sera élaboré en adoptant une méthodologie participative avec les différents acteurs locaux (OSC, l'autorité locale, les représentants du ministère de l'intérieur). Des réunions avec le comité local de sécurité doivent être planifier pour présenter les résultats de diagnostic et discuter un plan d'action pour prévenir les problèmes d'insécurités détectés.

Le plan d'action doit être SMART et le travail sera plutôt réalisé en équipe de travail et partagé par la suite avec les autres membres.

<u>Le Rapport final</u>

Le rapport sera la synthèse de tous les diagnostics réalisés précédemment ainsi que les plans d'actions élaborés avec les CLS. On reprendra les principaux facteurs qui peuvent mener à la sensation d'insécurité dans les différentes localités. Ce rapport doit préciser les principaux facteurs communs entre les différentes localités sans négliger les spécificités de chacune.

Introduction :
Présentation du projet, le cadre logique et la méthodologie
Présentation générale du Gouvernorat de Médenine
I- Les principaux éléments d'insécurité au Gouvernorat de Médenine
Localités Djerba Houmt Souk et **Boughrara**
Localités Sidi Makhlouf et Boughrara
Localités Médenine Nord et Sud
Localité Béni Khedache
Localité Ben Guerdane
Constatations
Violence
Extrémisme violent
Vols
Cambriolage
Sécurité routière
…

II- Les recommandations et les plans d'actions

Localités Djerba Houmt Souk
Localités Sidi Makhlouf et Boughrara
Localités Médenine Nord et Sud
Localité Béni Khedache
Localité Ben Guerdane
Recommandations et conclusion générale

IV. Principaux résultats escomptés
Le DLS doit permettre de/ d': • Établir un audit de l'ensemble des problématiques de sécurité rencontrées sur le territoire des huit communs pilotes. • Comprendre les perceptions des populations et parties prenantes sur le phénomène de la criminalité, de la violence à l'égard des femmes et de l'extrémisme violent ; • Comprendre les facteurs de risque, de vulnérabilité et de résilience, autour de la problématique de la criminalité, de la violence à l'égard des femmes et de l'extrémisme violent au niveau local ; • Identifier les sources de l'insécurité chez les citoyens et comprendre les acteurs influenceurs autour des questions de la criminalité, de la violence à l'égard des femmes et d'extrémisme violent ; • Mesurer les indicateurs de base du projet, et recueillir les indicateurs de succès du projet tels que définis par les communautés

V. Profil demandé	
Education:	• Master en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents
Expérience:	• Expérience de travail professionnelle de 10 ans; • Expérience minimum spécifique minimum 3 ans dans le domaine de la planification stratégique et/ou projets relatifs à la gestion du changement ou de réforme ; • Expérience reconnue minimum 3 ans en matière d'évaluation et de diagnostic des besoins;

	• Expérience minimum 3 ans de travail avec les institutions publiques et la société civile; • Avoir une expérience minimum 3 ans dans les domaines liés à la recherche ou les évaluations qualitatives et quantitatives des projets de développement, y compris l'élaboration de méthodologie, outils d'étude et analyse de données ; • Maitrise des logiciels de collecte et analyse qualitative et quantitative (SPSS, Epi-Infos, Sphinx, Kobo Collect, etc) ;
Langage Requis	• Parfaite maitrise du français (oral et écrit)

VI. Lieu de travail

Basé à Médenine avec possibilité des réunions à Tunis.

VII. Modalité de paiement

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paiement	**Montant**	**Livrable**
1er versement	10%	Plan de travail et note méthodologique
2ème versement	20%	Diagnostic local de sécurité (2 localités)
3ème versement	20%	Diagnostic local de sécurité (2 localités)
4ème versement	20%	Plan d'action local de sécurité (2 localités)
5ème versement	20%	Plan d'action local de sécurité (2 localités)
6ème versement	10%	Rapport final de la mission

VII. Contenu et évaluation des offres

a. Contenu des offres :
Les consultants individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

Offre technique :
• Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts de trois (03) références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
• Une note méthodologique ne dépassant pas cinq (05) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;

Offre financière :
Elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Montant en TND
Taux d'honoraires journalier	
Frais de déplacement (3 déplacements à Tunis)	
Total	

b. Evaluation des offres

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 3 étapes :

- **Evaluation technique** selon les compétences requises sur la base du curriculum vitae, de la note méthodologique et de l'entretien : 70 % de la note globale.
- **Evaluation financière** en se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation techniques verront leurs offres financières examinées.

A. Evaluation technique

A.1 Evaluation préliminaire

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection comme défini ci-dessous :

Grille d'évaluation techniques de la candidature			Max pts
1	• Master en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents [Critère éliminatoire]		
2	• Expérience de travail professionnelle de 10 ans : - 10 années d'expérience …….. 7pt - Plus que 10 années d'expérience …….. 10pt		10
3	• Expérience spécifique minimum 3 ans dans le domaine de la planification stratégique et/ou projets relatifs à la gestion du changement ou de réforme : - 3 années d'expérience …….. 7 pt - Plus que 3 années d'expérience …….. 10pt		10
4	• Expérience en matière d'évaluation et de diagnostic des besoins : - Min 3 expérience ……7pt - Plus que 3 expérience……..10pt		10
5	• Expérience de travail avec les institutions publiques et la société civile : - Min 3 expérience ……7pt - Plus que 3 expérience……..10pt		10
6	• Expérience dans les domaines liés à la recherche ou les évaluations qualitatives et quantitatives des projets de développement, y compris l'élaboration de méthodologie, outils d'étude et analyse de données ; - Min 3 expérience ……...3pt - Plus que 3 expérience……..5pt		5
7	• Maitrise des logiciels de collecte et analyse qualitative et quantitative (SPSS, Epi-Infos, Sphinx, Kobo Collect, etc)		5
8	Note méthodologique : Appréciation de la note méthodologique		50 pts
	Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée selon les orientations des TDR	25 pts	
	La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet	25 pts	
	Total Max		100 pts

Evaluation financière

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront examinées.